



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 10 - SEM Micropolis - Rapport des élus administrateurs - Année 2017

SEM Micropolis
Rapport des élus administrateurs
Année 2017

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

| | Date | Avis |
|-----------------|-------------|-------------------|
| Commission n° 1 | 05/09/2018 | Favorable unanime |

Contexte

L'article L.1524-5 (14^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des Sociétés d'Economies Mixtes et des Sociétés Publiques Locales.

Les élus représentant la Ville de Besançon au conseil d'administration de la SEM Micropolis sont M. MORTON, M. CURIE, M. FOUSSERET et Mme WERTHE.

Le Président de la SEM Micropolis est M. FOUSSERET, Maire de Besançon.

Une fiche signalétique et une synthèse des comptes annuels 2017 sont jointes en annexe.

I - Synthèse de l'activité

A/ Activité

La SEM Micropolis gère et exploite le Parc des Expositions et des Congrès de la Ville de Besançon. Cette mission lui est confiée par le Syndicat Mixte de Micropolis, via une délégation de service public, qui a été renouvelée pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2022. A ce titre, la SEM Micropolis va engager des travaux importants en particulier sur le Palais des Congrès, et sur les mises aux normes d'accessibilité.

L'activité de la SEM s'articule autour des pôles «Evènementiel» (salons, manifestations diverses), «Spectacles» et «Restauration». Les salons, foires et spectacles sont proposés au public par des tiers organisateurs ou par la SEM Micropolis elle-même.

La Foire Comtoise reste l'évènement-phare de l'année, organisé par la SEM Micropolis. Pour l'édition 2017, la Foire s'est installée durant 9 jours fin mai, elle a accueilli 131 512 visiteurs ; le pays invité était le Maroc.

L'année 2017 est marquée par la création de deux évènements par la SEM : le salon du cheval et le salon du chocolat. Pour une première édition, ces deux salons ont connu une belle réussite en termes de visiteurs (22 900 visiteurs au salon du cheval) et de présence des professionnels.

Les salons et manifestations régulièrement organisés (Salon de l'Habitat, Salon des Antiquaires, Brocante de Noël, Talents et Saveurs, Lunapark, Rétropolis...) ont dans l'ensemble bien fonctionné en 2017 avec un nombre de visiteurs satisfaisant. Par exemple, 16 700 visiteurs ont été accueillis au Salon de l'Habitat, 13 300 au Salon Talents et Saveurs.

L'activité spectacle était en net ralentissement en 2016. L'année 2017 revient à un niveau habituel d'activité avec 29 spectacles proposés, pour environ 44 000 visiteurs. Face aux grandes salles (Zénith, Axone) et aux exigences des sociétés de production de spectacle nationales, la concurrence est rude.

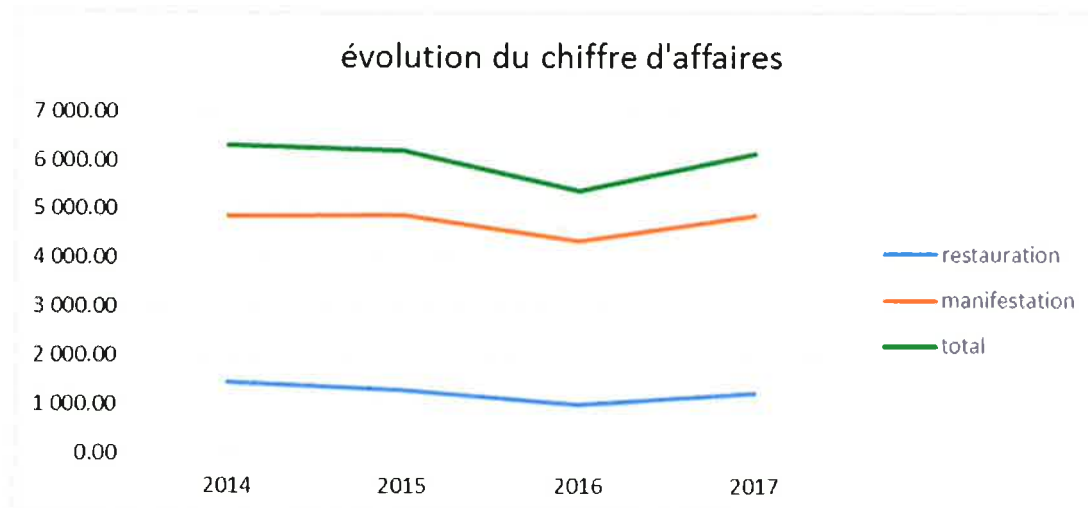
L'activité location de salle et l'activité restauration avaient souffert en 2016 du manque de manifestations d'envergure. En 2017, elles affichent un très bon niveau d'activité.

B/ Moyens humains

La SEM Micropolis emploie 35 salariés permanents, répartis entre services techniques, services de restauration, service foire et salons, et services accueil/administration. Pour les grandes manifestations, la SEM recourt à des personnels intérimaires et intermittents.

C/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 6 158 K€, soit un des meilleurs sur les dix dernières années. C'est une excellente année pour Micropolis. Cependant, la marge sur l'activité des Salons a été globalement en baisse, et l'activité Restauration peine à être rentable. Ce sont des points de vigilance pour la société.



Remarque : 2017 est une année sans le salon Micronora.

II - Vie de la société

A/ L'actionnariat - Les statuts

Hormis des changements de représentation des administrateurs, il n'y a pas eu d'évolution dans la composition du capital de la SEM Micropolis en 2017, ni de changements dans la gouvernance.

Début 2017, une modification a été apportée dans la rédaction des statuts afin de compléter l'objet social de la SEM en intégrant des précisions sur l'activité restauration.

B/ Les filiales

La SEM Micropolis ne détient pas de participation financière dans des filiales.

C/ Instances décisionnaires

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni trois fois, l'assemblée générale une fois pour arrêter les comptes annuels.

Une Assemblée générale extraordinaire a été réunie le 16 janvier 2017 pour la modification des statuts évoquée ci-dessus.

Les membres du conseil d'administration ne bénéficient pas de jetons de présence.

D/ Dividendes mis en paiement

La société ne distribue pas de dividendes.

III - Situation financière

A/ Etats financiers

Une synthèse des états financiers 2017 est jointe en annexe.

Le total du bilan s'élève à 13 905 K€.

Le résultat net 2017 est un bénéfice de 101 523 €.

Le commissaire aux comptes certifie les états financiers 2017 sans réserves.

La situation financière de la SEM Micropolis est saine et les ratios financiers sont satisfaisants.

B/ Bilan

Le niveau des fonds propres de la société est satisfaisant. Ils se renforcent par les excédents annuels réalisés. La société est peu endettée. Elle dispose également d'un important niveau de trésorerie au 31/12, destiné à couvrir les frais de fonctionnement de début d'année suivante, période pendant laquelle il y a traditionnellement peu de recettes.

Le bilan intègre à l'actif et au passif la valeur de biens (immeubles et meubles) mis à disposition de la SEM Micropolis dans le cadre du contrat de délégation de service public. Ce montant s'élève à 10 527 K€ pour 2017.

C/ Résultat

| En K€ | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------|------|------|------|
| Exploitation | 211 | 142 | 169 |
| Financier | 22 | 13 | 12 |
| Exceptionnel | 9 | - 11 | 4 |
| IS et intéressement | - 9 | - 48 | - 83 |
| Total résultat | 233 | 95 | 102 |

Le total des produits s'élève à 6 345 K€, le total des charges à 6 243 K€, ce qui aboutit à un bénéfice net de 102 K€. Ce résultat est satisfaisant d'autant que 2017 est une année sans le Salon Micronora, évènement majeur dans l'activité de la SEM tous les deux ans, et que la création de deux nouveaux salons en 2017 présentait le risque d'une rentabilité difficile à atteindre la première année.

Le résultat d'exploitation, issu directement de l'activité, s'élève à 169 K€. Le volume de chiffre d'affaires réalisé permet à la société d'absorber ses frais de structure.

La masse salariale reste le principal poste de charges, avec 2 076 K€ auxquels s'ajoutent 778 K€ de recours aux personnels intérimaires et intermittents, soit un total de 2 854 K€. Elle est en hausse de 8 % par rapport à 2016. A noter que la création du Salon du Cheval a été fort consommatrice de main d'œuvre technique et d'espaces.

Les autres postes de charges significatifs au résultat 2017 sont les frais de location et manutention (montage, démontage, nettoyage) pour 733 K€, les frais de communication & publicité pour 485 K€, les frais de maintenance et entretien (328 K€). Le poste des locations et de l'entretien sont en nette hausse par rapport à 2016.

Les charges intègrent également la redevance au Syndicat Mixte dans le cadre du contrat de délégation de service public (130 K€ en 2017).

Le résultat financier et le résultat exceptionnel sont peu significatifs en 2017.

D/ Contrôles mis en œuvre en 2017

Un contrôle fiscal est en cours à la SEM Micropolis.

En tant qu'actionnaire, la Ville de Besançon assure un suivi régulier de la société.

Il n'y a pas d'autre contrôle à signaler.

IV - Liens avec la Ville de Besançon

Il y a très peu de flux financiers entre la Ville de Besançon et la SEM Micropolis. A ce jour, la Ville n'a pas été sollicitée pour des garanties d'emprunt.

Le Conseil Municipal a été sollicité à une seule reprise le 12/10/2017, pour l'approbation du rapport 2016 des élus administrateurs.

Le rapport spécial du commissaire aux comptes mentionne deux conventions réglementées liant la Ville de Besançon et la SEM Micropolis. Tout d'abord, la Ville de Besançon est membre du Syndicat Mixte Micropolis qui délègue à la SEM la gestion du Parc des Expositions et des Congrès. Ensuite, toujours à ce titre, et comme les autres membres du Syndicat, la Ville de Besançon bénéficie d'un tarif préférentiel sur les locations, par rapport au barème de tarification normalement pratiqué.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur le présent rapport, soumis par les élus représentant la Ville au conseil d'administration de la SEM Micropolis, qui porte sur l'activité, l'administration de la société et sur les états financiers 2017.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 OCT. 2018



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0



Fiche signalétique au 31/12/2017

Dénomination sociale : Société d'économie mixte Micropolis

Secteur d'activité : Parc des Expositions et des Congrès

Date de création : 1998 pour une durée de 30 ans.

Siège social : 3 boulevard Ouest - BESANÇON

Forme juridique : société d'économie mixte

Objet social (extrait des statuts) :

- l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur de Parc des Expositions et des Congrès
- la conception, l'organisation, l'animation de manifestations, de foires intéressant l'économie locale, départementale et régionale
- l'assistance et le conseil se rapportant aux activités ci-dessus

Capital social : 100 000 €

Le capital est divisé en 1 000 actions d'une valeur unitaire de 100 €.

Nombre d'administrateurs

La société est composée de 8 actionnaires.

Au 31/12/2017, le conseil d'administration est composé de 14 administrateurs

Répartition du capital social et des sièges détenus au conseil d'administration :

Position au 31/12/2017 :

| Actionnaires | Part détenue dans le capital | Valeur en capital | Nombre de sièges au Conseil d'Adm° |
|-----------------------|------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Ville Besançon | 30,00 % | 30 000 € | 4 |
| Département Doubs | 30,00 % | 30 000 € | 4 |
| CCI | 8,00 % | 8 000 € | 1 |
| CMA | 6,00 % | 6 000 € | 1 |
| Chambre d'Agriculture | 6,00 % | 6 000 € | 1 |
| CA FC | 6,60 % | 6 600 € | 1 |
| CE FC | 6,60 % | 6 600 € | 1 |
| Crédit Mutuel | 6,80 % | 6 800 € | 1 |
| Total | 100,00 % | 100 000 € | 14 |

Elus représentant la Ville de Besançon : M. CURIE, M. FOUSSERET, M. MORTON, Mme WERTHE.

Président au 31/12/2017 : M. FOUSSERET (Maire de la Ville de Besançon)

DGD au 31/12/2017 : M. SIKKINK

Nombre de salariés au 31/12/2017 : 35

Commissaire aux comptes : MAZARS

Expert-comptable : ACTIS

Synthèse états financiers au 31/12/2017

| ACTIF - unité K€ | 31/12/2017 | PASSIF - unité K€ | 31/12/2017 |
|--------------------------------|---------------|-------------------------------|---------------|
| Actif immobilisé | | Capitaux propres | |
| Immobilisations incorporelles | 184 | Capital social | 100 |
| Immobilisations corporelles | 10 695 | Réserves | 10 |
| Immobilisations financières | 26 | Report à nouveau | 1 834 |
| Total Actif Immobilisé | 10 904 | Résultat de l'exercice | 102 |
| Actif Circulant | | Total fonds propres | 2 046 |
| Stocks et en-cours | 33 | Autres fonds propres | 10 527 |
| Clients et comptes rattachés | 323 | Total provisions | 190 |
| Autres créances d'exploitation | 370 | Dettes | |
| Total Actif Circulant | 726 | Emprunts | 1 |
| Disponibilités | | Fournisseurs d'exploitation | 554 |
| Trésorerie | 2 275 | Dettes fiscales et sociales | 471 |
| TOTAL Liquidités | 2 275 | Autres dettes | 116 |
| TOTAL Actif net | 13 905 | Total des dettes | 1 142 |
| | | TOTAL Passif | 13 905 |

| RESULTAT - unité K€ | 31/12/2017 |
|--------------------------------------|--------------|
| Produits d'exploitation | |
| chiffre d'affaires | 6 158 |
| autres produits | 5 |
| reprises amort et prov° | 165 |
| total produits d'exploitation | 6 328 |
| Charges d'exploitation | |
| achats | 422 |
| prestations externes | 3 176 |
| impôts et taxes | 117 |
| masse salariale | 2 076 |
| dot° amort et prov° | 223 |
| autres charges | 144 |
| total charges d'exploitation | 6 159 |
| Résultat d'exploitation | 169 |
| produits financiers | 14 |
| charges financières | 2 |
| Résultat financier | 12 |
| produits exceptionnels | 4 |
| charges exceptionnelles | 0 |
| Résultat exceptionnel | 4 |
| IS et part° salariés | 83 |
| RESULTAT NET | 102 |